

RAPPORT FINANCIER SRPM – Exercice 2020

L'exercice s'est ouvert au 1^{er} janvier 2020 et s'est clôturé au 31 décembre 2020 pour une période normale de 12 mois d'activité.

1.1 Bilan comptable de l'année 2020

Le bilan comptable présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association. On l'obtient en effectuant les soldes des comptes patrimoniaux.

1.1.1 Actif

Au 31/12/2020, les actifs de l'association s'élèvent à **64 384,10€**.

Cette somme est l'addition :

- Du matériel informatique, de bureau : 387,42€
- Du stock (livres d'Alice De Vinck) : 3 801,95€
- Des produits et subventions à recevoir : 29 666,22€
- De ce dont l'association dispose en banque : 30 528,51€

Actif					
Actif fixe (argent immobilisé)	Classe		2019	Amort.	2020 (Net)
	2	Immobilisations	715,28		387,42
	20	Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)			
	21	Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	715,28	327,86	387,42
	27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)			
	28	Amortissement des immobilisations			
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	3	Stocks	3 849,29		3 801,95
		Marchandises, matières premières	3 849,29		3 801,95
	4	Créances	24 052,00		29 666,22
	41	Subventions à recevoir	16 697,00		28 130,00
		Créances	7 355,00		3 730,00
		Perte sur créances irrécouvrables			-2 193,78
	5	Comptes financiers	15 153,56		30 528,51
	51	Disponibilités bancaires	9 782,41		20 124,43
	51	Comptes épargne	5 266,15		10 299,08
	53	Caisse			
		SICAV (valeurs mobilières de placement)	105,00		105,00
Total Actif Bilan			43 770,12		64 384,10

1.1.2 Passif

Au 31/12/2020, le passif de l'association est de **64 384,10€**. Ce sont les ressources qui ont permis de constituer les biens de l'association (l'actif).

Le passif est constitué de :

- Capitaux propres : 37 235,73€
- Dettes sociales et exploitation : 27 148,37€

Passif				
Classe		2019	2020	
1	Capitaux propres	32 805,12	37 235,73	Capitaux permanents (ressources durables de l'association)
10	Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association)			
11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	33 422,29	32 805,12	
12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	-617,17	4 430,61	
13	subventions d'investissement renouvelables			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)			
19	Fonds dédiés (ressources financières non utilisées : subventions)			
4	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	10 965,00	27 148,37	Capitaux temporaires
	Dettes d'exploitation (fournisseurs)	6 751,00	7 120,37	
	Dettes diverses (sociales ou fiscales)	4 214,00	17 688,00	
	Produits constatés d'avance (CR BFC Agriculture)	0	2 340,00	
Total Passif Bilan		43 770,12	64 384,10	

1.1.3 Analyse du bilan

L'association étant en phase de développement, on observe une augmentation des actifs et passifs du bilan.

Les capitaux propres couvrent les besoins de l'association en ressources durables.

Une dette sociale s'est intensifiée en 2020, dû à l'arrêt des prélèvements de cotisations sociales par l'URSSAF en lien avec la crise sanitaire covid. Cette facilité accordée d'office aux entreprises et associations a aidé à faire face aux tensions de trésorerie. Il est prévu de régulariser cette dette en cours d'année 2021 afin de retrouver une situation normale.

Les disponibilités bancaires, assez basses en fin d'année 2019, ont pu être renforcées en 2020.

Le décalage entre le versement des subventions et les activités concernées implique qu'il faut être en mesure de couvrir l'avance des dépenses pendant plusieurs mois/années. Des subventions en attente de versement depuis 2018 ont été reçues en 2020.

1.2 Compte de résultat de l'exercice 2020

Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité de l'association pendant une année d'exercice. Il comprend donc l'ensemble des charges supportées et des produits réalisés sur l'exercice.

1.2.1 Les charges

En 2020, les dépenses de l'association s'élèvent à **91 891,76€ (hors résultat)**.

Elles se répartissent de la façon suivante :

- Achats de fournitures, petits matériels, consommables et achats de prestations concourant à la production : 10 404,54€
- Services extérieurs (location, ...) : 3 771,46€
- Autres services extérieurs (frais postaux et télécommunications, frais de déplacement, publications...) : 10 174,57€
- Frais de personnel (salaires et cotisations, indemnités stagiaires) : 67 213,34€

- Autres charges (formation) : --
- Charges financières : --
- Amortissements (matériel informatique) : 327,86€

CHARGES

Charges d'exploitation	Réalisé 2019	Budgété officiel 2020	Réalisé 2020	Ecarts 2020/2019	% variation 2020/2019	% réalisation (budgété/réalisé)
60 Achats	9 480,92	16 200,00	10 404,54	923,62	10%	64%
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc)	561,89	1 000,00	273,17	-288,72	-51%	27%
6040 - Variation de stock	- 38,46	- 50,00	- 47,34	-8,88	23%	95%
6040 - Achat d'études et prestations de service	8 137,60	12 800,00	9 414,90	1 277,30	16%	74%
6050 - Achats de matériel	-	-	-	0,00		
6061 - Eau - Gaz - Electricité	40,30	50,00	22,50	-17,80	-44%	45%
6063 - Fournitures pour les activités (chevaux)	-	100,00	-	0,00		0%
6064 - Fournitures administratives	623,17	1 000,00	256,71	-366,46	-59%	26%
6068 - Autres matières et fournitures, documentation	156,42	1 300,00	484,60	328,18	210%	37%
61 Services extérieurs	3 388,16	3 300,00	3 771,46	383,30	11%	114%
6130 - Locations (matériel et équipements)	93,00	200,00	2 284,96	2 191,96	2357%	1142%
6140 - Charges locatives	2 400,00	1 200,00	1 200,00	-1 200,00	-50%	100%
6150 - Entretien et réparations	76,50	1 000,00	76,50	0,00	0%	8%
6160 - Primes d'assurances	548,15	500,00	-	-548,15	-100%	0%
6180 - Frais de colloques et conférences / Cotisations	270,51	400,00	210,00	-60,51	-22%	53%
62 Autres services extérieurs	8 425,06	10 696,30	10 174,57	1 749,51	21%	95%
6211 - Frais de mission intervenants extérieurs	2 000,00	1 200,00	295,00	-1 705,00	-85%	25%
622 - Honoraires	-	-	-	0,00		
6234 - Récompenses et cadeaux (fin de mission volontaires)	-	-	63,50	63,50		
6237 - Publications (affiches, programmes, ..)	1 095,94	200,00	205,92	-890,02	-81%	103%
6251 - Frais de déplacement, mission, restauration, hébergement	4 508,91	8 296,30	8 550,21	4 041,30	90%	103%
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	806,73	1 000,00	955,88	149,15	18%	96%
6270 - Services bancaires	-	-	12,58	12,58		
6280 - Frais divers - site internet	13,48	-	91,48	78,00	579%	
63 Impôts, taxes et versements assimilés				0,00		
64 Charges de personnel	58 140,98	85 893,33	67 213,34	9 072,36	16%	78%
6411 - Rémunération brute	38 274,25	59 474,04	51 258,38	12 984,13	34%	86%
dont charges salariales	8 059,17	12 859,25	10 773,67	2 714,50	34%	84%
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	12 872,66	20 896,28	12 465,51	-407,15	-3%	60%
6480 - Autres frais de personnel	6 994,07	5 523,00	3 489,45	-3 504,62	-50%	63%
65 Autres charges de gestion courante	200,00	-	-	-200,00	-100%	
6583 - Frais de stages de formation (service civiques)	200,00	-	-	-200,00	-100%	
66 Charges financières	568,13	500,00	-	-568,13	-100%	0%
6611 - Intérêts des emprunts	387,46	-	-	-387,46	-100%	
6680 - Autres charges financières	180,67	500,00	-	-180,67	-100%	0%
67 Charges exceptionnelles	-	-	-	0,00		
6712 - Amendes et pénalités	-	-	-	0,00		
6788 - Charges exceptionnelles diverses	-	-	-	0,00		
68 Dotation aux amortissements et provisions	575,89	750,00	327,86	-248,03	-43%	44%
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	575,89	750,00	327,86	-248,03	-43%	44%
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-	0,00		
Solde créditeur : Excédent	-	-	4 430,61			
TOTAL DES CHARGES	80 779,13	117 339,63	96 322,37	15 543,24	19%	82%
86 Emploi des contributions volontaires						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations						
864-Personnel bénévole	40 284,00	40 284,00	38 568,00			
B = Total des contributions volontaires	40 284,00	40 284,00	38 568,00			
TOTAL GENERAL	121 063,13	157 623,63	134 890,37			86%

1.2.2 Les produits

Au cours de l'exercice 2020, le total des recettes de l'association est de **96 322,37€**. La contribution des activités bénévoles est en outre estimée à 38 568€.

Ces recettes proviennent de :

- La valorisation de nos activités (livres, prestations, ...) : 14 850,18€
- Des subventions et fonds privés : 80 433,13€ (dont 13 000€ de fonds privés)
- Les cotisations des adhérents et dons : 1 011,61€
- Des produits financiers : 27,45€

L						
PRODUITS						
Produits d'exploitation	Réalisé 2019	Budgété officiel 2020	Réalisé 2020	Ecart 2020/2019	% variation 2020/2019	% réalisation (budgété/réalisé)
70 Produits des activités	8 437,00	18 745,00	14 850,18	6 413,18	76%	79%
7010 - Recettes des activités (prestations de service)	8 259,00	18 145,00	14 319,00	6 060,00	73%	79%
7070 - Ventes de produits dérivés	178,00	200,00	336,00	158,00	89%	168%
7081 - Participations aux animations		400,00	195,18	195,18		49%
74 Subventions d'exploitation	70 619,51	84 220,00	80 433,13	9 813,62	14%	96%
7410 - Etat	14 625,51	29 220,00	26 095,13	11 469,62	78%	89%
7417 - Ministère de l'environnement - DREAL (19)	7 000,00	6 300,00	6 300,00	-700,00	-10%	100%
7418 - Fonds européen agri. Pour develop rural (LEADER)	2 000,00	10 000,00	10 000,00	8 000,00	400%	100%
Fonds de Développement de la Vie Associative	2 000,00	1 600,00	-	-2 000,00	-100%	0%
7419 - Agence du Service Civique	901,83	2 000,00	806,66	-95,17	-11%	40%
Agence de l'eau		6 000,00	-	0,00		0%
Aides à l'emploi (Parcours emploi compétences Fanny)	2 723,68	3 320,00	2 408,47	-315,21	-12%	73%
Fonds de solidarité (Covid)			1 580,00	1 580,00		
ADEME - Bourse exceptionnelle (soutien trésorerie)			5 000,00	5 000,00		
7440 - Collectivités territoriales	44 494,00	48 000,00	41 338,00	-3 156,00	-7%	86%
7441 - Conseil Régional BFC	14 994,00	22 000,00	16 208,00	1 214,00	8%	74%
7442 - Conseil Départemental 89	19 000,00	20 000,00	20 000,00	1 000,00	5%	100%
7442 - Conseil Départemental 58	3 000,00	4 000,00	4 000,00	1 000,00	33%	100%
7443 - Commune			-	0,00		
7445 - Intercommunalité - Communauté de Communes PF	7 500,00	2 000,00	1 130,00	-6 370,00	-85%	57%
7460 - Organismes sociaux	11 500,00	7 000,00	13 000,00	1 500,00	13%	186%
Association Arbre et Paysage 32			6 000,00	6 000,00		
7460 - Fondation de France	8 500,00	2 000,00	5 000,00	-3 500,00	-41%	250%
Fondation du Patrimoine		-	-	0,00		
Fondation Terra Symbiosis	3 000,00	5 000,00	2 000,00	-1 000,00	-33%	40%
75 Autres produits de gestion courante	1 057,47	1 700,00	1 011,61	-45,86	-4%	60%
7510 - Dons manuels	16,47	1 000,00	150,00	133,53	811%	15%
7511 - Contributions volontaires		-	-	0,00		
7560 - Cotisations des adhérents	560,00	700,00	620,00	60,00	11%	89%
7581 - Participations pour stages, formation	481,00	-	-	-481,00	-100%	
7585 - Produits de gestion courante			241,61	241,61		
76 Produits financiers	47,98	100,00	27,45	-20,53	-43%	27%
7610 - Intérêts des fonds placés	47,98	100,00	27,45	-20,53	-43%	27%
77 Produits exceptionnels	-	-	-	0,00		
78 Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-	0,00		
Solde débiteur : Déficit	617,17	12 574,63	-			
TOTAL DES PRODUITS	80 779,13	117 339,63	96 322,37	15 543,24	19%	82%
87 Contributions volontaires en nature						
Dons en nature						
Prestations en nature						
870-Bénévolat	40 284,00	40 284,00	38 568,00			
B = Total des contributions volontaires	40 284,00	40 284,00	38 568,00			
TOTAL GENERAL	121 063,13	157 623,63	134 890,37			86%

1.2.3 Analyse et écart de budget

L'année 2020 est ainsi clôturée avec un excédent de 4 430,61€.

La crise sanitaire liée au covid 19 a eu plusieurs impacts :

- au niveau des activités : l'annulation ou le report à N+1 de certaines, entraînant moins de dépenses que prévu initialement

- l'annulation de certains produits de prestation, pour la même raison, ce qui a freiné l'évolution vers une proportion accrue de produits liés aux prestations
- en trésorerie avec le retard de versement de certains produits. Cela a pu être limité grâce au soutien exceptionnel de l'ADEME et France Active Bourgogne (bourse exceptionnelle) pour soutenir les associations.
- le report de prélèvement de charges URSSAF par l'Etat pour limiter les difficultés de trésorerie.

La SRPM a néanmoins fait le choix de ne pas recourir au chômage partiel.

Les frais de personnel représentent 73% du total des charges directes ; et passent à 52% en si l'on incluait la valorisation des activités bénévoles de l'association.

Le poste de coordinatrice a fonctionné pour la première année à temps plein sur toute l'année. Celui de coordinatrice pédagogique, occupé par Fanny Villecroze, s'est arrêté en avril 2020 à sa demande.

En septembre, la SRPM a revu la définition et la charge de travail de ce poste et a ouvert un emploi à temps plein pour la mise en œuvre du programme Eau-Alimentation-Territoires. Elsa Dubos a été recrutée sur ce poste, pérennisé en CDI à partir de mars 2021.

En septembre également, Céline Delion est venue en soutien aux fonctions administratives, financières et sur les travaux liés à la candidature CPIE, pendant 6 mois à mi-temps.

En octobre, un poste à mi-temps de technicien en agroforesteries a été créé. C'est Romuald Bardot qui l'occupe.

Les contributions bénévoles sont évaluées sur la base de 12€ de l'heure. Le volume correspond à deux postes à temps plein. La méthode de valorisation des activités bénévoles devra être affinée pour l'année 2021.

On observe un écart significatif entre les prévisions de budget et la réalisation (hors résultat, réalisé à 78 % pour les dépenses, 92 % pour les produits). Plusieurs facteurs expliquent cet écart :

- Durée de traitement des dossiers par les financeurs : certaines de nos demandes ont été présentées tardivement dans l'année (reprise des commissions à partir de l'été). Ce manque de visibilité a freiné l'engagement de dépenses sur cette année.
- L'arrêt du contrat de Fanny Villecroze en pleine période de 1^{er} confinement et le manque de visibilité sur ce qui serait possible à partir de l'été a amené la SRPM à attendre pour lancer le prochain recrutement.
- Plusieurs activités/journées d'animation ont été préparées par l'équipe pour se voir finalement annulées. Cela concerne notamment des activités de prestations qui n'ont pu aboutir en 2020.

Malgré cette année exceptionnelle, la SRPM a su maintenir une situation financière saine (bien qu'une dette à l'URSSAF existe en fin d'année ; elle devrait être régularisée en 2021).

L'engagement de collectivités à verser le soutien prévu initialement est un signal positif qui permet de soutenir la SRPM dans sa phase de développement et de conforter l'emploi des salariés.

Le 13 Avril 2021, à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Catherine Mollière - Trésorière